chesne aîné, conservateur des estampes à la Bibliothèque impériale; Taxile Delord, homme de lettres; Fossé-Darcosse; l'abbé Lacoste, curé de Saint-Laurent; Lalande, secrétaire de la présidence de la Chambre des pairs; Leber, le célèbre bibliophile; Alexandre Martin, auteur dramatique, Lucas de Montigny, fils adoptif de Mirabeau; le colonel Maurin; le baron de Trémont, ancien préfet de l'Empire; Guilbert de Pixérécourt, l'auteur dramatique; Paul Lacroix (bibliophile Jacob); les libraires de Bure et Renouard; Villenave, homme de lettres; Parison; Libri; Félix Drouin, homme de lettres; Ch. Hervey; Alex. Vattemare; Jules Lecomte, etc. Au nombre des principaux amateurs de la province, dont les collections ont été également vendues, il faut signaler MM. le baron Laroche-Lacarelle, à Lyon; Tarbé, à Sens; Villeneuve-Traus, à Nancy; Lajarriette et de Saint-Georges, à Nantes.

COLLECTIONS EXISTANTES À PARIS. MM. le baron Feuillet de Conches, introducteur des ambassadeurs; Chambry, ancien maire d'un arrondissement de Paris; Boutron-Charlard et Dubrunfaut, chimistes; Moulin; Gauthier-Lachapelle; Cailleau et Chauveau, avocats; Poyen, médecin; Potiquet et Lance, architectes; Boilly; Labouchère et Duval-Lecamus, peintres; Emm. Miller, érudit, de l'Institut; Chasles, mathématicien, de l'Institut; Andrieux, bibliothécaire au sénat; Rathéry, Honoré Bonhomme, de Lescure, Gilbert et Ch. Read, de Beaucourt, A. de Beauchesne, littérateurs; Ch. de Croze; le prince de La Trémoille; le marquis de La Grange, sénateur; Badin; Albert Bance; le marquis de Bérenger; Bixio, ancien ministre de la République; Émile Cottenet, secrétaire de la chambre de commerce; Victor Cousin, de l'Académie française; Dentu, libraire; le comte de Flers; Fr. Garde, le collectionneur des livres illustrés du XIXe siècle, auxquels il joint des *autographes;* Giraud de Savines, bibliophile; le chevalier d'Hervilly; Laurent Pichat, publiciste; le baron Jérôme Pichon, bibliophile; le comte de Reiset, diplomate; le vicomte Terray de Morel-Vindé, etc., etc.

On peut compter à Paris 150 collections d'*autographes.* Celles de MM. Feuillet, Chambry, Boutron, Labouchère, Dubrunfaut et Boilly, sont de premier ordre. Les collections de la province s'élèvent à environ 200, et l'on peut porter au même nombre celles qui existent en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Suisse et en Suède. Il s'en trouve aussi un nombre considérable aux Etats-Unis et en Russie, mais les éléments nous manquent pour en fixer le chiffre. — On a compté que les cabinets particuliers d'*autographes*, vendus de 1820 à 1844, avaient produit environ 2 millions, et l'on estime à 6 millions la valeur des collections qui existent en France et à l'étranger.

AUTOGRAPHES RARES ET LEUR PRIX. La Bibliothèque impériale possède un manuscrit qui a appartenu à Avicenne, et qui porte, sur le frontispice, quelques mots de sa main; c'est le seul *autographe* que l'on connaisse du grand médecin arabe. On trouve à la bibliothèque de Carpentras le manuscrit *autographe* d'une histoire de Provence, par Nostradamus, celui de l'*Argénis*, de Jean Barclay, et des *Mémoires* inédits, écrits par Malherbe pour l'instruction de son fils. A Fuld, on voit le manuscrit des quatre Evangiles écrit de la main de saint Boniface; à Prague, une table des logarithmes, *autographe* de Tycho-Brahé; à Genève, les lettres et les sermons *autographes* de Calvin; au Vatican, le manuscrit *autographe* des *Epigrammes* de Pétrarque, dont il n'a jamais passé de lettre dans le commerce; à Carbonara, en Sardaigne, le manuscrit des œuvres de Bernard Tasse, l'auteur de l'*Amadis de Gaule*. On ferait tout un livre sur les hautes raretés autographiques que possèdent les dépôts publics; mais nous devons nous borner à ces quelques mentions. Les collections particulières renferment aussi beaucoup de pièces rares ou uniques. La seule lettre de Raphaël que l'on connaisse en France est dans le cabinet de M. Chambry, ainsi que la pièce portant les deux seules lignes connues de Molière. Un de nos grands curieux pourrait vous montrer six lettres fort curieuses de Napoléon à Joséphine, plusieurs lettres de Lucrèce Borgia, entièrement *autographes*, et un roman philosophique de Marat, manuscrit tout écrit de sa main et inédit. M. Dubrunfaut possède le plan de l'île d'Elbe, tracé de la main de l'empereur. On voit, dans le cabinet de M. Gabriel Charavay, la pièce dans laquelle l'abbé Edgeworth demande les différents objets du culte qui lui sont nécessaires pour dire la dernière messe à Louis XVI, et où se trouve, à la suite, la délibération du conseil du Temple: cet *autographe-relique* est daté du 20 janvier 1793, veille de la mort du roi.

Parlons maintenant des prix des *autographes* qui ont passé dans le commerce depuis quarante ou cinquante ans. Ces prix sont-ils en raison de la célébrité des personnages ou de la rareté des pièces? L'une de ces deux conditions ne suffit pas : il faut qu'elles soient réunies. Que l'*autographe* d'un grand homme soit rare, il se vendra un prix excessif; s'il est commun, il baisse. Ainsi, on ne possède pas de lettre de Molière; celui qui en découvrirait une ne serait point embarrassé d'en trouver deux, peut-être quatre mille francs, surtout si elle avait trait à ses contrariétés conjugales avec la Béjart, ou à l'opération césarienne à laquelle le *Tartufe* dut sa naissance. Une seconde lettre se vendrait un peu moins cher et ainsi des autres. Ce phénomène s'est produit pour beaucoup de noms célèbres : des *nids* de Boileau, de Piron, du Tasse, des Médicis ont été découverts depuis dix ans, et leur valeur vénale a baissé. Toutefois, ces *autographes* conserveront toujours un certain prix, à moins qu'ils ne soient jetés par masses sur le marché. On ne peut pas dire que les lettres de Voltaire soient rares, puisqu'on les compte par centaines dans certaines collections, mais on ne se lasse pas d'en avoir, on en fait des recueils. Pour Jean-Jacques il en est de même, et il est bon de remarquer ici qu'il est moins commun et qu'il se maintient plus haut, c'est-à-dire qu'il va à 40 fr. quand Voltaire ne dépasse pas 15 ou 20 fr. Est-ce la rareté qui en est véritablement la raison? nous ne saurions le dire; car voyez Robespierre et Marat; les lettres de l'un ne sont pas plus communes que celles de l'autre, et cependant les Robespierre s'élèvent de 100 à 200 fr., tandis que les Marat oscillent entre 30 et 40. Les *autographes* les plus recherchés sont les anciens, jusqu'à la fin du siècle de Louis XIV. Pour le règne de Louis XV, les célébrités que l'on prise le plus, ce sont les femmes galantes; le règne de Louis XVI est peu goûté; mais la partie de la Révolution a de nombreux amateurs; l'Empire aussi; la Restauration et le règne de Louis-Philippe beaucoup moins : il est vrai que cela est bien rapproché de nous. En effet, les *autographes* contemporains, à quelques exceptions près, sont à des prix inférieurs. Là encore il n'y a rien d'absolu, car, pour les modernes comme pour les anciens, les pièces se vendent d'autant plus cher qu'elles sont plus intéressantes. Les prix varient encore suivant le besoin qu'en ont les amateurs pour compléter leurs collections. Les circonstances influent aussi quelquefois sur ces prix. Par exemple, les travaux de M. Cousin sur les *Frondeuses* ont fait considérablement hausser leurs *autographes*. Fieschi, Mme Lafarge, se vendaient des prix fous à l'époque de leurs procès; mais cette vogue ne s'est pas maintenue, et l'on peut faire la même remarque pour tous les grands criminels qui ont un instant le triste privilége de captiver l'attention. Cartouche et Mandrin, ce serait autre chose : ceux-là sont passés dans la légende; mais on ne possède pas de leurs *autographes*. Est-il permis de rapprocher de ces noms celui d'un martyr de l'humanité, de Lincoln? Après qu'il eut reçu le coup mortel, on demandait de ses *autographes* aux quatre vents, et ils se seraient payés fort cher si l'on avait pu en trouver. Ici, ce n'est plus une affaire de mode, car la mémoire de celui qui a aboli l'esclavage vivra autant que le monde, et les lettres de sa main auront plus tard le prix des plus saintes reliques.

Les lettres, en général, ont plus de faveur que les documents. Une lettre *autographe*, mais non signée, se vend moins cher que celle qui porte la signature; une lettre signée, mais non *autographe*, encore moins.

Mais avant tout, comme nous l'avons déjà dit, ce qui donne du prix à un *autographe*, c'est sa rareté, l'importance du personnage, et les circonstances dans lesquelles l'*autographe* a été écrit. Supposons, par exemple, ce qui n'est pas impossible, que M. Feuillet de Conches, ou le bibliophile Jacob, arrive un jour à déterrer, dans un couvent de la Syrie, la fameuse lettre que le grand roi écrivit au mont Athos, tous les diamants de Golconde ne suffiraient pas à payer ce trésor.

Voici d'ailleurs une liste des prix auxquels se sont élevés les *autographes* les plus rares dans les ventes publiques qui ont eu lieu depuis une quinzaine d'années. L. a. s. veut dire lettre *autographe* signée, et L. s., lettre seulement signée.

Bayard (le chevalier). L. a. s. — 285 fr.
Challais (le comte de), grand-maître de la garde-robe de Louis XIII, décapité par ordre de Richelieu, en 1626. — 245 fr.
Charles VIII, roi de France. L. a. s. — 165 fr.
Cromwell (Olivier) à Louis XIV. L. s. — 280 fr.
Diane de Poitiers. L. a. s. — 255 fr.
Elisabeth, reine d'Angleterre. L. a. s. — 460 fr.
Larochejaquelein (Henri de). Laissez-passer. A. s. — 400 fr.
Louis XIII. L. a. s., au cardinal de Richelieu. — 290 fr.
Louis XVII. L. aut. de Marie-Antoinette, sig. — 700 fr.
Maillard (Stanislas). L. a. s., 2 sept. 1792. — 94 fr.
Molière (J.-B. Poquelin). P. s., sur papier. — 950 fr.
Napoléon Ier. L. a. s. *N.*, à Marie-Louise. — 1,200 fr.
Rabelais (Fr.). L. a. s. — 510 fr.
Racine (Jean). L. a. s., à Boileau. — 490 fr.
Richelieu (le cardinal de). L. a. s., à Louis XIII. — 750 fr.
Arétin (L'). L. a. s. — 233 fr.
Calvin (Jean). L. a. s. — 460 fr.
Chandos (Jean). L. a. s. — 230 fr.
Cinq-Mars. L. a. s., à de Thou. — 170 fr.
Cœur (Jacques). L. a. — 182 fr.
Corneille (Thomas). L. a. s., à Huet. — 400 fr.
Galilée. Superbe L. a. s. — 600 fr.
Henri IV. L. a. s., à sa femme. — 375 fr.
Laubardemont. L. a. s., sur Urbain Grandier. — 200 fr.
Pierre Ier, empereur de Russie. L. s. — 172 fr.
Robespierre. L. a. s. — 230 fr.
Séguier (le chancelier). L. a. s. — 185 fr.
Vergniaud. L. a. s. — 300 fr.
Albane (L'). L. a. s. — 130 fr.
Arioste (L'). L. a. s. — 455 fr.
Bucer (Martin). L. a. s. — 221 fr.
Byron (lord). L. a. s. — 110 fr.
Cimarosa (Dom.). L. a. s. — 175 fr.
Erasme (Didier). L. a. s. — 300 fr.
Képler (Jean). L. a. s. — 225 fr.
Leibnitz. L. a. s., à Bossuet. — 180 fr.
Luther (Martin). L. a. s. — 500 fr.
Polus (le cardinal). L. a. s. — 401 fr.
Sarpi (Fra Paolo). L. a. s. — 175 fr.
Savonarole (Jérôme). L. a. s. — 840 fr.
Torricelli (Evangelista). L. a. s. — 180 fr.
Voltaire. L. a. s., en italien. — 150 fr.
Agnès Sorel. L. a. s. — 220 fr.
Alexandre Ier, emp. de Russie. L. a. s., à Louis XVIII. — 352 fr.
Bacon (Fr.). L. a. s. — 307 fr.
Bayard. L. a. s., à Louis XII. — 355 fr.
Beauharnais (Joséphine), la fameuse lettre à Vadier. — 450 fr.
Bossuet. L. a. s. — 136 fr.
Brantôme. L. a. s. — 176 fr.
Brébeuf. L. a. s. — 170 fr.
Cellini (Benvenuto). L. a. s. — 500 fr.
Cervantès Saavedra (Michel). L. a. s. — 235 fr.
Chantal (sainte Jeanne de). L. a. s. — 302 fr.
Charles V, roi de France. L. a. s. — 105 fr.
Charles XII, roi de Suède. L. a. s. — 116 fr.
Chénier (André). L. a. s. — 103 fr.; *Ode à Charlotte Corday*, a. — 109 fr.; *La Jeune Captive*, a. — 100 fr.
Christine de Suède à Mme Saumaise. L. a. s. — 115 fr.
Cloots (Anacharsis). L. a. s. — 151 fr.
Comines (Ph. de). L. a. s. — 150 fr.
Corday (Charlotte). Adresse aux Français, a. — 770 fr.
Cordoue (Gonzalve de). L. a. s. — 305 fr.
Corneille (Pierre). L. a. s. — 1,000 fr.
Crillon à Henri IV. L. a. s. — 200 fr.
Descartes. L. a. s. — 186 fr.
Doria (André). L. a. s. — 155 fr.
Du Guesclin (Bertrand). L. s., avec la souscrip. aut. — 210 fr.
Dunois. L. a. s. — 160 fr.
Berlichingen (Goetz de). L. a. s. — 145 fr.
Condé (L. 1er de), tué à Jarnac. L. s. — 400 fr.
Frédéric-Guill. III, roi de Prusse à Napoléon. L. s. — 320 fr.
Juan d'Autriche (don). L. a. s. — 117 fr.
Lope de Vega. Manuscrit aut., en vers. — 250 fr.
Marie-Antoinette. L. a. s. — 320 fr.
Marie Stuart. Superbe L. a. s. — 505 fr.
Napoléon Ier à Joséphine. L. a. — 1,000 fr.
Velasquez. L. a. s. — 225 fr.
Bussy-Rabutin. L. a. s. — 440 fr.
Le Pérugin. L. a. s. — 410 fr.
Le Sage. L. a. s. — 450 fr.
Lecouvreur (Adrienne). L. a. s. — 265 fr.
Gilbert. L. a. s. — 400 fr. — 2e L. a. s. — 301 fr. et 295 fr.
Newton. L. a. s., 2 p. in-fol. — 710 fr.
Vincent de Paul. L. a. s. — 301 fr.
Buonarotti (Michel-Ange). Pièce a. s. — 970 fr.
Le Tasse, pièce de vers, a. s. — 520 fr.
Charles VI, roi de France. P. s. — 176 fr.
Léon X. L. a. s. — 200 fr.
Louis XVI. L. a. s. — 300 fr.
Strafford. L. a. s. — 130 fr.
Rubens. L. a. s — 201 fr.
Saint-Amant. L. a. s. — 330 fr.
Condé (H. Ier de). L. a. s. — 200 fr.
Henri III. L. s. — 290 fr.
Charles le Téméraire. L. a. s. — 169 fr.
Fénelon à Bossuet. L. a. s. — 115 fr.
Frédéric II. Testament a. s., en vers. — 240 fr.
Hume (David). L. a. s. — 110 fr.
Lanoue Bras de Fer. L. a. s. — 180 fr.
Nostradamus (Michel), pièce a. s. — 270 fr.
Rabelais. L. a. s. — 475 fr.
Strozzi (Pierre), maréchal. L. a. s. — 200 fr.
Tristan l'Hermite. L. s. — 140 fr.
Triboulet. L. a. s. — 170 fr.
Véronèse (Paul). L. a. s. — 155 fr.
La Bruyère. L. a. s. — 1,000 fr.
Dumesnil (Mlle). L. a. s. — 120 fr.
Gluck. L. a. s. — 196 fr.
Hændel. L. a. s. — 200 fr.
Lecouvreur (Adrienne). L. a. s. — 300 fr.
Rouget de Lisle à Bonaparte. L. a. s. — 100 fr.
Zwingle, le réformateur. L. a. s. — 285 fr.
Œcolampadius (J.), réformateur. L. a. s. — 376 fr.
Remhlin (J.). L. a. s. — 162 fr.
Colomb (Christophe). L. a. s. — 825 fr.
Milton. L. a. s. — 350 fr.
Poussin (le). L. a. s. — 152 fr.
Sévigné (Mme). L. a. s. — 222 fr.
Pascal (Blaise). L. a. s. — 285 fr.
Elzévir (Daniel), imprimeur. L. a. s. — 222 fr.
Balzac (Jean de). L. a. s. — 42 fr. 50 c.

Ces prix sont tirés des catalogues de vente des experts, dits *catalogues de procès-verbaux*, qui sont les sources les plus authentiques. On trouve quelquefois dans les faits divers des journaux de singulières exagérations de prix d'*autographes*. Au mois d'octobre 1862, une feuille annonçait que, dans une vente qui venait d'avoir lieu à Cologne, une lettre de Rubens s'était vendue 1,180 fr. Toutes les autres feuilles de l'Europe répétèrent ce canard. Les *autographes* de Rubens sont précieux, sans doute, mais non d'une excessive rareté : il en existe dans les collections publiques, et, il y a une dizaine d'années, un particulier en possédait tout un volume, qu'il proposait aux marchands et aux amateurs. Le prix moyen de ces lettres est de 150 fr. La *France* du 11 novembre 1863 annonçait qu'une lettre de Toulier, le célèbre jurisconsulte de Rennes, venait d'être adjugée 2,000 fr. en vente publique. « Ce serait donc une lettre de change payable par ses héritiers, » disait un collectionneur en rectifiant ce fait dans un autre journal. En effet, le prix d'une lettre de Toulier est de 2 fr. : on avait ajouté trois zéros. Mais en voici une qui est plus forte : un Anglais aurait payé 8,000 fr. un billet de huit lignes (1,000 fr. la ligne!), par lequel notre Boileau invitait un ami à déjeuner, et encore, ajoutait-on, il y avait cinq fautes d'orthographe. Gabriel Peignot, qui rapporte l'anecdote, a la bonhomie d'y ajouter foi et il dit sérieusement : « Passe encore pour les fautes d'orthographe; les règles grammaticales ne sont pas de rigueur quand on invite à la hâte, par écrit, un ami à déjeuner; mais pour payer 8,000 fr. une telle pièce, il faut être né sur les bords de la Tamise, où les goûts passionnés trouvent dans d'immenses fortunes les moyens de se satisfaire. »

DESIDERATA. On ne connaît pas d'*autographes* d'Etienne Dolet ni de Robert Estienne, deux célèbres imprimeurs. De Charron, l'auteur de la *Sagesse*, on n'a que deux signatures; de Shakspeare, quatre signatures, et pas une ligne de sa main; de Danton, des signatures seulement, et quelques notes *autographes;* les lettres qui ont été données comme étant de lui sont douteuses : soit paresse, soit précaution, Danton dictait, mais n'écrivait pas. Que d'autres *autographes* douteux, faute de pièce de comparaison! Ainsi le rouleau de saint Vital, que possèdent les Archives de l'Empire, porte quelques vers latins que l'*on suppose* avoir été écrits par Héloïse au couvent d'Argenteuil, dont elle était abbesse. Outre ces *desiderata* absolus, il y a ceux des collectionneurs. Avant 1843, il n'avait passé dans le commerce aucun *autographe* des personnages suivants : le chevalier Bernin, l'amiral Bonnivet, Hobbes, d'Holbach, Ignace de Loyola, Le Nôtre, Marivaux, Nostradamus, Raphaël, Ruyter, Sacchini, Vaucanson, Wallenstein, Zwingle. On en a vu depuis dans les catalogues, mais ils sont d'une excessive rareté et se vendent fort cher. Les noms ci-après ne se trouvent, à notre connaissance, dans aucune collection particulière : Nicolas Flamel, Chardin, Jane Grey, le cardinal Wolsey.

COLLECTIONS PUBLIQUES. Les collections publiques les plus anciennement classées sont le trésor des chartes, les archives des parlements et de la cour des comptes. Les documents diplomatiques et littéraires paraissaient aux hommes d'Etat choses de trop peu de valeur pour être conservés et rangés. Ce sont les grandes collections de ce genre, formées par des particuliers, qui ont donné à Colbert l'idée d'un système général de conservation et de classement des archives nationales. On organisa d'abord celles des ministères. Clairambault, le jeune, sous les ordres de Louvois, réunit les archives de la marine à Saint-Germain-en-Laye, et le dépôt de la guerre fut établi aux Invalides (1688). Le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, créa, en 1710, un dépôt permanent des papiers diplomatiques. L'immense dépôt des Archives générales de l'Empire ne fut organisé qu'à l'époque de la Révolution, par Camus et Daunou. Les archives de nos ministères sont d'une richesse inappréciable. Les documents du seul dépôt de la guerre, manuscrits ou lettres *autographes*, se composent de 5,000 volumes reliés et de 6,000 cartons. Nous avons vu (*Collections célèbres*) que la Bibliothèque impériale renferme une quantité considérable d'*autographes :* celles de l'Institut, du Louvre et de l'Arsenal sont aussi très-riches en ce genre. On conserve, dans les archives et les bibliothèques de nos départements, des chartes, des manuscrits et des lettres fort précieuses. On en publie, depuis plusieurs années, sous la direction du ministère de l'intérieur, des inventaires sommaires, sources précieuses d'indications pour l'histoire de France. Les archives de l'Italie sont très-riches : celles de Venise n'ont rien qui puisse leur être comparé dans le monde, soit par le nombre, soit par l'importance. Le Musée britannique, véritable panthéon de la curiosité, offre des collections d'*autographes* du plus grand prix, formées par des particuliers et données à l'Etat, ou acquises par lui à différentes époques, depuis l'année 1700. Les fonds principaux sont ceux de John Cotton, de Hans Sloane, Robert Harley, W. Lansdowne, Egerton. Lors de l'exposition universelle, qui eut lieu à Londres en 1862, les administrateurs de cet établissement exposèrent dans des vitrines ce qu'ils avaient de plus curieux en *autographes*. On y voyait des lettres des personnages suivants : Luther, Calvin, Mélanchthon et Erasme; Thomas Morus, le comte d'Essex, Philippe Sydney; Bacon, Newton, Guillaume Penn, Marlborough; l'Arioste, Michel-Ange, Rubens, Rembrandt, Van Dyck; Galilée, Descartes, Leibnitz; Racine, Corneille (Pierre); Molière, une pièce, simplement signée, bien entendu; Boileau, Voltaire; Swift et Addison; les rois d'Angleterre Edouard IV et V, Richard III, Henri VII et VIII; Anne de Boleyn et Jeanne Grey; Elisabeth et Marie Stuart; Charles Ier et Cromwell; Gustave-Adolphe, Pierre Ier et la grande Catherine; Napoléon Ier, lettre curieuse, écrite comme officier d'artillerie, à l'abbé Raynal. Outre les lettres *autographes*, des manuscrits précieux de la reine Elisabeth, de Marie Stuart, du Tasse, de J.-J. Rousseau, de Pope, de Sterne, etc. Cette exhibition splendide eut un brillant succès : il y eut foule tous les jours, pendant plusieurs mois, autour des vitrines.

L'initiative des Anglais a inspiré au comte Léon de Laborde, directeur des Archives de l'Empire, l'idée d'une exposition permanente ou musée autographique français, dans une salle des Archives mêmes. Ce musée, à l'aménagement duquel on travaille depuis plusieurs années, offrira des pièces du plus haut intérêt au point de vue paléographique et historique, depuis les donations de Dagobert et de Charlemagne jusqu'au testament de Napoléon Ier. On y verra des diplômes mérovingiens, des *autographes* de Charles V, de la reine Elisabeth, de Charles-Quint; une lettre de Soliman II à François Ier, de 1528, lettre en caractères d'or et d'azur, sur un épais vélin, et enfermée dans un sachet de brocart; un rouleau de saint Vital, curieux à plus d'un titre. (V. EXPOSITIONS D'AUTOGRAPHES.)

ARRANGEMENT DES AUTOGRAPHES. On met chaque pièce dans une feuille de papier fort, appelée *chemise*. Sur cette chemise on écrit le nom en gros caractères, et, dessous, une notice biographique en une ou plusieurs phrases, avec le lieu et la date de la naissance et la date de la mort. On trouve quelquefois sur ces chemises des renseignements biographiques particuliers, que l'on chercherait vainement dans les ouvrages imprimés, et dont les experts font leur profit quand ils ont à cataloguer une collection. Souvent les amateurs ajoutent à leurs *autographes* les portraits des personnages, des gravures épisodiques, relatives à des faits qui les concernent, et des notices biographiques imprimées; c'est ce qu'on peut appeler l'*illustration des autographes*. Les dossiers doivent être renfermés dans des cartons, pour les préserver de la poussière.

DU CLASSEMENT DES AUTOGRAPHES. Cinq systèmes sont en présence :

1° *L'ordre chronologique*, soit que l'on prenne comme base la date de la naissance du personnage ou celle de la pièce. Peignot donne la préférence à ce dernier mode; il a été mis en pratique dans plusieurs catalogues, mais sans succès. Ce classement ne convient qu'à de nombreuses collections de documents historiques.

2° *Par siècles*. Ce système n'est en usage qu'en Italie. Il est bon de remarquer ici que les *autographes* qui existent dans les collections privées ne remontent guère au delà du XVe siècle.

3° *Par règnes*. Le modèle de ce classement a été fourni par l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, et plusieurs de nos grands amateurs l'ont adopté. M. de Lajarriette, le célèbre collectionneur nantais, avait disposé ainsi ses *autographes*. Là étaient tous les rois de France, depuis Charles V. Autour de chaque souverain se groupaient les illustrations du règne, grands capitaines, hommes d'Etat, littérateurs et artistes, les princes et princesses de France, les souverains étrangers contemporains. M. Villenave avait classé de même ses immenses collections. Le classement par règne offre de grandes difficultés, dont la principale est l'embarras de savoir où mettre un personnage qui a joué un rôle également important sous divers princes. Dans ce cas, il faut faire un choix judicieux, ou avoir plusieurs lettres.

4° *Par genres de célébrités*. Ce mode, le plus commode et le plus rationnel, a été adopté par le plus grand nombre de nos collectionneurs. Les divisions généralement en usage sont les suivantes : *Maisons souveraines :* les rois, reines et régentes de France et leurs familles; Napoléon Ier, Napoléon II, Napoléon III et leurs familles. — *Clergé, catholique :* saints, bienheureux, papes, cardinaux, archevêques, évêques, curés, abbés, ordres religieux. — *Cultes divers :* réformateurs protestants, sectes diverses. — *Armée de terre :* connétables, maréchaux, généraux, etc. — *Armée de mer :* amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux, lieutenants généraux des armées navales, chefs d'escadre, capitaines de vaisseau, etc. — *Sciences sociales et économiques :* jurisconsultes, avocats, économistes, etc. — *Sciences et arts :* métaphysiciens, physiciens, mathématiciens, astronomes, chimistes, géologues, minéralogistes, naturalistes, zoologistes, botanistes, médecins, chirurgiens, anatomistes, navigateurs, ingénieurs, mécaniciens, aéronautes, navigateurs, géographes, etc. — *Beaux-arts :* peintres, dessinateurs, graveurs, sculpteurs, architectes, musiciens, compositeurs, artistes dramatiques, typographes, lithographes, artisans célèbres, écrivains sur les arts, etc. — *Erudition :* antiquaires et archéologues, numismates, philologues, orientalistes, hellénistes, etc. — *Littérateurs :* polygraphes, poëtes, prosateurs, historiens, biographes, moralistes, philosophes, philanthropes, critiques, grammairiens, bibliographes, etc. — *Femmes célèbres :* classées par spécialités. Comme il arrive souvent que le même personnage peut se classer également dans les sciences, dans la littérature et dans les arts, on met son *autographe* dans la classe où il a le plus excellé; ainsi, Voltaire, qui a écrit dans tous les genres, se mettra aux *polygraphes;* Bossuet, Fénelon encore, ne se caseront pas dans les prélats, mais dans les écrivains illustres. En Allemagne, et aussi chez nous, les possesseurs de collections considérables se procurent, autant que possible, plusieurs *autographes* du même personnage, quand il figure dans diverses catégories.

5° *Par ordre alphabétique*. Ici, plus de méthode, plus de science, plus de ces rapprochements qui font tout le charme d'une collection. Aussi, l'ordre alphabétique n'est-il guère employé que dans les catalogues de vente, à cause de sa simplicité et de la facilité qu'il offre pour la recherche des noms que l'on désire.

En résumé, tous les systèmes sont bons, pourvu que l'on puisse se reconnaître, et pour cela, il suffit d'une ou de plusieurs tables. Si vous classez dans l'ordre chronologique, par siècles ou par règnes, et que vous désiriez savoir ce que vous avez dans chaque genre de célébrités, une table vous l'apprendra, et réciproquement.

COMMENT ON DÉCRIT LES AUTOGRAPHES. Une pièce est dite *autographe*, seulement quand elle est écrite entièrement de la main de son auteur; elle est dite *autographe signée*, s'il y a apposé sa signature. On appelle *pièce* ou *lettre signée*, celle dont le corps de l'écriture est d'une main étrangère. Quelquefois, par un ancien usage de politesse, abandonné aujourd'hui, l'auteur d'une lettre dictée à un secrétaire écrivait de sa main le compliment final : on appelle cela la *souscription* (écrit en dessous), qu'il ne faut pas confondre avec la *suscription* (écrit en dessus) ou adresse. Lorsqu'une lettre porte un ou plusieurs cachets, un sceau, des soies, une enveloppe détachée, on indique ces détails dans la description. On ne manque pas non plus de signaler le filigrane du papier, s'il est curieux. Voici les principales abréviations en usage dans les catalogues :

L. aut. . . Lettre autographe.
L. a. s. . . Lettre autographe signée.
L. s. . . . Lettre signée.
Bil. . . . . Billet.
Quitt. . . . Quittance.
p. . . . . . page.
p. pl. . . . page pleine.

Si l'*autographe* que l'on catalogue est intéressant, on en donne une analyse, et l'on en cite même une ou deux phrases caractéristiques. La description d'un *autographe* est toujours précédée du nom de celui qui l'a écrit, et d'un sommaire biographique, en une seule phrase, rappelant les traits les plus caractéristiques de la vie du personnage. La rédaction de cette petite notice demande une certaine habileté. — Pour rendre ces détails plus sensibles, nous donnons la description complète d'un autographe, empruntée à un catalogue bien fait :

*Roquelaure* (Gaston, duc *de*), lieutenant général, fameux par ses bons mots et ses plaisanteries au gros sel.

L. a. s. au comte de Chavigny; Poitiers, 8 janvier 1852, 4 p. pl. in-4°, cachets. Belle pièce. *Rare*.

« On était en pleine Fronde; la cour s'était mise en sûreté à Poitiers, et Roquelaure venait de s'y rendre. A son arrivée, on lui a donné un bouquet. « Bougre que je suis, dit-il, » le diable me tenta d'aller au bal, pour mieux » dire au sabat, ou je fus régalé de ce beau » trésor. » Ici, les uns passent leur vie à faire la cour, d'autres à visiter le *buon homme Guilot, le songeur*. M. de La Vieuville arriva hier « la barbe un peu deguingandée, à cause du » froid. » On attend bonne et honorable compagnie, et l'on jouira de la présence de plusieurs dames, entre lesquelles on fourre madame la Palatine. Elle *recordera* à Poitiers la leçon que Mr son mari recorde si bien à Courtray. Il conte ensuite une histoire plaisante : *Criquy* (Créquy) a attaqué au jeu de piquet le maréchal de Villeroy; voilà huit jours qu'ils jouent *un tout;* pour s'amuser, Créquy, au milieu de la partie, fait entrer un homme aposté qui lui apporte une lettre dans laquelle il ne se parle que de la marche de S. E. (Mazarin, qui revenait de l'exil pour rejoindre le roi à Poitiers). La joye du maréchal est si grande, ou ce qui vous plera, que je me donne au diable s'il scait ce qu'il fait... »

Il termine : « Je seray toute ma chienne de vie vostre tres humble, tres obéissant et tres salle serviteur... » (Dans cette lettre, Roquelaure se moque également des deux partis en lutte, mais on lui voit des velléités pour la Fronde; aussi tomba-t-il en disgrâce après le triomphe du Mazarin.)

CATALOGUES. Le premier catalogue où figurent des *autographes* date de 1803 : ils y sont confondus avec des livres, et désignés en bloc. C'est M. Villenave qui a commencé, en 1822, à cataloguer les *autographes* dans une notice à part, et par articles séparés; l'honneur d'avoir fixé le véritable système de la catalographie autographique revient à MM. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) et Alex. Martin, dans les catalogues qu'ils dressèrent de leurs propres collections, en 1840 et 1842. Aujourd'hui, les catalogues ont atteint un tel degré de perfection, les pièces y sont si bien décrites et analysées, que les amateurs de la province et de l'étranger donnent leurs commissions avec autant de sûreté que s'ils devaient assister eux-mêmes à la vente. C'est chez nous que l'on a commencé à cataloguer les *autographes*, et c'est nous qui le faisons le mieux : les Anglais nous sont inférieurs, et l'Allemagne est encore plus en arrière. Le nombre des catalogues d'*autographes*, en France, s'élève à plus de trois cents. Il y en a de très-importants qui forment un fort volume in-8°, et qui, par les analyses qu'ils renferment, offrent plus d'intérêt que certains livres. Le journal l'*Amateur d'autographes* en a donné une liste détaillée.

EXPERTS EN AUTOGRAPHES. On donne aux marchands d'*autographes* le titre d'*experts*. C'est qu'en effet ils remplissent une fonction analogue aux experts en écritures. Ce sont eux qui assistent les commissaires-priseurs dans les ventes d'*autographes*. Il faut préalablement qu'ils déchiffrent et analysent les pièces et qu'ils rédigent un catalogue. Ce travail exige une longue pratique, non-seulement pour lire des griffonnages quelquefois impossibles, mais pour discerner les pièces vraies des fausses. Souvent les lettres sont sans date, et ils arrivent à en fixer l'époque par les seules circonstances du texte. On conçoit, d'après cela, qu'un expert doit avoir une certaine instruction, une connaissance assez étendue de l'histoire politique et littéraire; qu'il doit, en un mot, être un peu lettré. Il n'existe des experts en *autographes* qu'en Allemagne, à Londres et à Paris. Dans cette dernière ville, les principaux étaient autrefois MM. Jules Fontaine, Charon et Jacques Charavay aîné. M. Fontaine s'est retiré depuis longtemps; M. Charon a cédé son cabinet à M. Aug. Laverdet en 1847, qui a cédé lui-même le sien à M. Gabriel Charavay en 1865. Le commerce des *autographes*, en France, est donc concentré aujourd'hui entre les mains de MM. Charavay, dont l'honorabilité et la capacité sont depuis longtemps établies. — Les experts sont dans l'usage de publier, à des époques indéterminées, des catalogues à prix marqués des *autographes* qu'ils possèdent. Ces catalogues, connus sous le nom de *Bulletins*, offrent de curieuses analyses de pièces, fort utiles aux hommes de lettres en quête de renseignements.

VENTES D'AUTOGRAPHES. La première vente d'*autographes* importante est celle des doubles de M. Villenave, qui eut lieu à Paris, en 1822, sous la direction du libraire Ploquet. Le roi d'Angleterre Georges III y fit acheter pour son compte, par le libraire Waré, les articles suivants : lettre du cardinal Mazarin, 64 fr.; de Turenne, 61 fr.; de Louis XVI à Malesherbes, sur la chevalière d'Eon et Beaumarchais, 25 fr.; de Marie-Antoinette, relative aux ambassadeurs de Tippoo-Saëb, 120 fr. Ce sont d'assez beaux prix; toutefois, le reste des pièces se vendit moins avantageusement, et M. Villenave en réintégra un certain nombre dans sa collection. Ce n'est que dix ans plus tard que les *autographes* prirent vraiment faveur. Les pièces rares ont atteint des prix de plus en plus élevés, et aujourd'hui ces prix sont excessifs. — Les ventes d'*autographes*, comme les ventes de livres, se font à la salle Silvestre, rue des Bons-Enfants. On y voit souvent des luttes très-chaudes entre les collectionneurs. Voici, tel que nous le trouvons dans l'*Amateur d'autographes*, le compte rendu d'une de ces luttes « digne des anciens et de la Grande Armée, » dit M. de Lescure : « La vente d'*autographes* de M. le comte d'Auffay a eu lieu, le 28 mars 1863, au milieu d'une affluence inaccoutumée. N'a pas trouvé de la place qui a voulu : les chaises ont manqué, et les derniers venus ont été obligés de se tenir debout. Le ban et l'arrière-ban des amateurs parisiens étaient là, amateurs militants, et non simples curieux. La lutte a donc été chaude. » Et dans le compte rendu d'une autre vente : « Les vieux amateurs ont eu à soutenir avec leurs jeunes émules une rude lutte, où ils ont été souvent battus. » On ne voit pas de dames dans ces tournois héroïques, dont l'enjeu est un vieux morceau de papier : un marchand s'avisa un jour d'annoncer que des places leur seraient réservées dans une vente; mais ces places restèrent vides. On ne compte qu'une seule dame parmi les amateurs d'*autographes*, la comtesse Boni de Castellane, dont la collection, qui était fort belle, fut vendue en 1834.

QUEL NOM DOIT-ON DONNER AUX COLLECTIONNEURS D'AUTOGRAPHES? M. Jules Fontaine avait imaginé le mot *autographophile* pour désigner un collectionneur d'*autographes*. Ce mot est régulièrement composé du grec, mais il n'a été adopté que par un petit nombre de personnes : le *phophile* a paru trop dur aux oreilles délicates. On a cessé de s'en servir depuis 1862, époque où le journal l'*Amateur d'autographes* a déclaré la guerre au nouveau mot. « Que l'on donne à des minéraux, dit ce journal, à des végétaux, à des animaux, pour les classer, certains noms baroques, ils ne peuvent s'en plaindre, hélas! Personne ne s'en plaint non plus, parce que la science a ses nécessités et qu'il lui faut un vocabulaire à part. Pourtant, il y a une limite : les savants qui cultivent l'anthropologie, l'ontologie, consentiraient-ils à prendre les titres d'*anthropologues* et d'*ontologues?* La délicatesse de l'oreille française est une puissance avec laquelle on est tenu de compter. » Notre langue, si riche d'ailleurs, est quelquefois très-ingrate, et les amateurs d'*autographes* sont absolument dans le cas des amateurs de tableaux, d'estampes, et autres, qui n'ont pas de termes uniques pour les désigner. — On s'est servi aussi du mot *collecteur;* mais, depuis le grand *égout collecteur* que l'on construit dans la capitale, il n'est plus permis d'employer ce mot. Quelle que soit l'exactitude d'une expression, elle est rejetée impitoyablement si elle prête à une allusion maligne. — M. Feuillet de Conches, le prince des amateurs d'*autographes*, a adopté le mot de *curieux*, et il veut qu'on l'applique à tous les collectionneurs : *curieux d'autographes*, *curieux d'estampes*, même *curieux de livres*, quand les *bibliophiles* ont pourtant un si beau mot pour les désigner. Après tout, n'y avait-il pas autrefois une académie des *curieux de la nature!* Le mot de M. Feuillet a le défaut d'être un peu trop général, comme ceux d'*amateur* et de *collectionneur*, qui sont le plus en usage.

LES DIFFÉRENTS GENRES D'AMATEURS. On peut diviser en trois classes les collectionneurs d'*autographes*. Dans la première se rangent ceux qui recueillent sans goût, sans discernement et sans choix, des pièces de toutes sortes, pourvu qu'elles aient l'apparence d'un *autographe*. Alexandre Vattemare, par exemple, était de ce nombre : à côté de choses très-précieuses, il avait mis dans sa collection des lettres de la plupart de ses correspondants, même les plus obscurs : il visait à la quantité. Ceux-là sont les *autographomanes*, et l'on peut ranger dans cette catégorie le révérend Cotton, amateur anglais, qui lacérait des pièces souvent précieuses pour en détacher la signature. Il y avait un nombre considérable de signatures ainsi découpées dans sa collection, qui a été vendue. On en retrouve quelquefois dans le commerce, mais elles n'ont que peu de valeur, même celles des hommes les plus illustres, parce qu'elles sont isolées du texte qui en constatait l'authenticité. — La seconde classe se compose de ceux qui ne recherchent dans les *autographes* que l'écriture même d'un homme célèbre. Leur goût raffiné n'admet que les pièces d'une conservation irréprochable, et la moindre tache, la moindre défectuosité leur fait rejeter une lettre avec dédain, quelle qu'en soit la rareté. Ces amateurs délicats sont les *autographophiles* par excellence. Comme tous les curieux purs, adorateurs exclusifs de la forme, ils ont été l'objet de maintes railleries. Pourtant, il y a là un fait psychologique qu'il ne faut pas méconnaître. Cette manie des choses rares, innée chez nous, répond à un des besoins de notre nature intellectuelle : elle se manifeste sous diverses formes, à tous les âges et dans toutes les conditions. Le goût des *autographes* considérés en eux-mêmes, c'est-à-dire indépendamment de leur utilité pratique, n'est autre chose qu'un des aspects de l'aspiration de l'âme humaine vers l'idéalité, et tous les sarcasmes échouent devant ce fait bien positif, que l'on trouve là une véritable satisfaction, égoïste peut-être, mais élevée par son objet. — Dans la troisième classe sont les collectionneurs qui recherchent particulièrement les pièces qui ont un intérêt quelconque, ou littéraire ou historique. Ce sont les amateurs réalistes, et ils sont aujourd'hui très-nombreux. Ils recueillent des matériaux précieux, dont les littérateurs et les historiens ne manquent pas de faire leur profit. Depuis une vingtaine d'années, les *autographes* de ce genre sont en grande faveur, et se vendent à des prix de plus en plus élevés.

Les collections les plus considérables sont celles qui admettent tous les genres de célébrités; mais il y a les amateurs spécialistes : les uns ne recherchent que les *autographes* anciens; les autres ceux du XVIe siècle, ou du XVIIe, ou du XVIIIe, ou de la Révolution, ou de l'Empire; celui-ci ne veut que le règne de Louis XIII et l'époque de la Fronde; l'autre, le grand siècle de Louis XIV; et dans ces diverses époques il y a des préférences, qui pour les écrivains, qui pour les guerriers et les hommes d'Etat, qui pour les souverains. Il y a des collections spéciales des membres de nos grandes assemblées de la Révolution, constituants, conventionnels, membres des conseils des Cinq-Cents et des Anciens; des membres de nos diverses académies, et surtout de l'Académie française. Nous connaissons des amateurs qui ne recueillent que les artistes peintres, graveurs et sculpteurs, d'autres, des acteurs, compositeurs et auteurs dramatiques; d'autres, des savants, naturalistes, mathématiciens, astronomes; d'autres, des médecins, des avocats, des maréchaux, des généraux, des prélats. On peut citer aussi des collections spéciales de papes, de saints, de réformateurs protestants, etc. Les collections de grands criminels ont passé de mode, et c'est une des preuves que le goût s'est épuré dans la recherche des *autographes*. On cite un maniaque italien qui n'admettait que des scélérats consommés : il en prisait davantage l'écriture s'ils avaient été marqués, comme nous le rappelons dans les *autographes singuliers*. Les spécialités le plus en vogue sont celles des collections de lettres et de documents sur les provinces. Dans chaque département on compte des amateurs qui rassemblent tout ce qui est relatif à leurs localités. Ce sont les spécialités qui donnent le plus de vie au commerce des *autographes :* comme elles offrent toujours de nombreuses lacunes, il n'est pas de ventes où l'on ne trouve

quelque chose pour se compléter, et c'est principalement ce qui fait hausser les prix, et ce qui donne une valeur à des pièces qui n'en auraient pas sans cela.

Société des amateurs d'autographes. Dès 1836, M. Jules Fontaine proposait aux amateurs d'*autographes* de se réunir en société, et, dans son *Manuel de l'amateur d'autographes*, publié à cette époque, il donnait un projet de statuts. Le but principal de l'association devait être l'échange des pièces doubles que possédait chaque membre. Un comité, créé dans son sein, aurait déterminé la valeur des objets proposés en échange. Un journal, intitulé l'*Autographophile*, devait servir d'organe à la société, qui aurait publié dans cette feuille des pièces inédites intéressantes. Le projet de M. Fontaine n'eut pas de suite. M. le baron de Trémont, ancien préfet de l'Empire, amateur distingué, se proposait de le reprendre, lorsque la mort est venu le frapper, en 1852. Il y avait là une idée trop féconde pour qu'elle ne fût pas mise à exécution. En 1860, un certain nombre d'amateurs d'*autographes*, résidant à Paris, formèrent une société, sous la présidence de M. Chambry, possesseur d'une des plus belles collections de la capitale. Les réunions ont lieu à des époques indéterminées, tantôt chez un membre, tantôt chez l'autre. Voici comment l'un d'eux, M. de Lescure, caractérise ces réunions, dans son livre sur les *Autographes :* « Là, on se communique mutuellement, et avec une entière confiance, ses trésors, ses désirs, ses espérances, ses regrets; on y admire les *autographes* rarissimes, on y étudie les douteux, on y établit officieusement le cours de la Bourse des documents, on y enregistre les victoires et les défaites des ventes récentes; on y fait, enfin, entre deux tasses de thé, les pieds sur les chenets, à la lueur des lampes domestiques, tout ce que peuvent faire d'honnêtes gens de bonne compagnie, qui ne s'occupent pas du public, et dont le public ne s'occupe pas. A plusieurs reprises, certains membres plus ardents, peut-être plus téméraires que les autres, ont essayé d'entr'ouvrir, par une discrète publicité, les portes du sanctuaire. On a parlé d'élargir les cadres, de formuler les lois de cette institution naissante; mais les sages, les Nestors de l'assemblée ont toujours prudemment résisté à ces impatiences, à ces ambitions. Ils ont dit que les sociétés les plus heureuses sont celles qui ne font pas parler d'elles. » La société des amateurs d'*autographes*, en effet, se maintient dans le cercle modeste qu'elle s'est tracé à son origine. Elle n'a point de statuts, elle n'a aucun journal pour organe, et ne s'occupe en commun d'aucune publication. Elle se compose de dix-sept membres, dont voici les noms :

Boutron-Charlard, chimiste, membre de l'Académie de médecine;

Boilly, fils du célèbre peintre, et lui-même peintre très-distingué;

Miller, érudit, bibliothécaire du corps législatif, membre de l'Institut;

Chambry, ancien maire d'un arrondissement de Paris;

Rathery, homme de lettres, conservateur sous-directeur de la Bibliothèque impériale;

Gauthier-Lachapelle, avocat;

Moulin, avocat;

Andrieux, bibliothécaire au sénat;

Potiquet, architecte;

Chauveau, ancien magistrat;

Le prince de la Trémoille;

Honoré Bonhomme, littérateur et poëte dramatique;

Gilbert, auteur des *Eloges* de Vauvenargues et de Regnard, lauréat de l'Académie française;

Ch. Read, érudit, rédacteur de l'*Intermédiaire;*

Ch. de Croze;

Gerbe, professeur au Collége de France;

De Lescure, homme de lettres.

Expositions d'autographes. La première exposition d'*autographes* a eu lieu au Mans en 1842. Un amateur distingué, M. de Loyac de Vandœuvre, y avait apporté les plus belles pièces de sa collection. Il y en eut une autre à Alençon, sous la direction de M. Léon de La Sicotière. Elle s'est renouvelée en 1858 avec le plus grand succès. Au mois d'août 1863, M. le marquis Costa de Beauregard prit l'initiative d'une exposition d'*autographes* à Chambéry, à l'occasion de la session du congrès scientifique, qui se tenait dans cette ville. Elle attira particulièrement l'attention des curieux, comme les précédentes. Pendant les fêtes dantesques qui ont eu lieu à Florence au mois de mai 1865, on a exposé les manuscrits les plus précieux de la *Divine Comédie*, et une lettre *autographe* de Dante, la seule que l'on connaisse, qu'il écrivit après cinq ans d'exil, et par laquelle il refuse la permission de rentrer à Florence, qui ne lui était donnée que sous la condition de demander pardon. Les exhibitions autographiques sont une innovation des plus heureuses. Elles méritent d'être encouragées, et nous ne savons rien de plus propre à favoriser le goût des études historiques et littéraires.

Faux autographes. Il y en a de deux sortes : les *faux par imitation* et les *faux par invention.*

Les faux par imitation se divisent en quatre classes :

1° *Imitation à la main.* Henri IV avait pour secrétaire un sieur Du Pin, qui imitait parfaitement son écriture, mais qui ne signait jamais pour son maître. Il en était de même du président Rose, secrétaire de Louis XIV, et de Mlle d'Aumale, secrétaire de Mme de Maintenon. Ce n'étaient point là des faux proprement dits; mais les personnes qui recevaient ces missives pouvaient s'imaginer avoir des lettres *autographes*, quand elles n'étaient que signées. Les experts connaissent ces détails, et ils ne s'y trompent pas. Ce qui est un faux véritable, ce sont les lettres écrites et signées sous le nom d'un autre. Le secrétaire du prince de Talleyrand, M. P..., imitait si bien l'écriture de son maître, qu'il put mettre en circulation, dans les salons du faubourg Saint-Germain, de fausses épîtres très-désobligeantes pour le célèbre diplomate. La supercherie fut reconnue. On cite encore le secrétaire du maréchal Oudinot parmi les habiles contrefacteurs d'écritures. Il avait imité un ordre de bataille de Napoléon, adressé au maréchal la veille d'Austerlitz. Cette pièce fut acquise par Guilbert de Pixérécourt, à la vente Castellane, en 1832. L'acquéreur, ayant conçu des doutes, se rendit chez le maréchal pour le prier de vouloir bien reconnaître cette pièce : « Elle est fausse, répondit-il, car en voici l'original. L'imitation, qui est parfaite, a été faite par un de mes secrétaires et sans mauvaise intention. Il me montra plusieurs autres pièces importantes qu'il avait aussi imitées dans mon cabinet, croyant que je le complimenterais sur sa dextérité : loin de là, je blâmai fortement son dangereux talent, et crus même devoir le congédier. » Quelle que soit l'habileté d'un calligraphe, il n'imitera jamais une écriture de manière à tromper un expert qui voudra se donner la peine d'entrer dans tous les détails où la contrefaçon se trahit. Le plus sûr, c'est l'examen lettre par lettre. 2° *Imitation par calque.* Le calque se reconnaît en ce qu'il est fait sur papier végétal, ou du moins très-transparent. Le calque étant une imitation faite sur l'original, par transparence, en diffère toujours en quelques points : ou il est moins parfait, ou il pèche par l'excès contraire. 3° *Fac-simile.* La différence la plus caractéristique entre le *fac-simile* et l'original est que le premier est entièrement plat, tandis que, dans l'autre, on sent, au toucher, les aspérités de l'encre. Les *fac-simile* par l'autographie sont toujours moins parfaits que l'original : ils offrent fréquemment des endroits pâles dans les gras des lettres, et des solutions de continuité dans les déliés. L'analyse chimique offre encore un moyen de vérification, l'encre à écrire et l'encre lithographique étant de nature différente. 4° *Photographie.* Les essais d'imitations que l'on a tentés par ce procédé n'ont réussi que difficilement et à grands frais, surtout pour arriver à la dimension exacte. Bien plus encore que la lithographie, la photographie est plate et ne reproduit en aucune manière le relief de l'encre. Dans le cas où les photographes parviendraient à contrefaire avec plein succès les *autographes*, il resterait toujours aux amateurs la ressource de mettre sur leurs pièces un petit timbre, une marque quelconque à l'encre bleue typographique, dont se sert la Banque de France pour ses billets, et qui est imphotographiable. Ajoutons qu'on fait aujourd'hui des *fac-simile* bien réussis par les procédés photolithographiques.

L'*autographe faux par invention* est celui qui est fabriqué de toute pièce, texte et écriture : il serait peut-être mieux nommé *apocryphe.* S'il existe des originaux dans les collections particulières ou dans les dépôts publics, la vérification est facile; dans le cas contraire, il faut se livrer à un examen attentif de la pièce, sous tous ses aspects.

Il est des pièces que l'on ne peut regarder comme fausses, mais qui ont donné lieu à de singulières méprises : ce sont les *copies* dites *du temps.* Un de nos plus grands collectionneurs avait acheté, au prix de 700 fr., une lettre de Rabelais, comme *autographe.* Elle était signée de la même main qui avait écrit le corps de la pièce. C'était alors une lettre *unique*, car on n'en connaissait pas d'autres de la main de Rabelais, et il n'y avait, par contre, aucun moyen de vérification à Paris. Plus tard, il fut démontré que ce n'était qu'une copie, en la confrontant avec les deux inscriptions *autographes* de Rabelais, qui se trouvent dans les registres de la faculté de Montpellier. Ceci nous amène naturellement à parler de la plus importante trouvaille d'*autographes* qui ait été faite à notre époque. En 1846, M. Letellier, mort récemment, acquéreur du cabinet généalogique du président d'Hozier, et des fonds de même genre de Courtois, de Moulinet et autres, trouva dans ces archives plusieurs milliers de lettres *autographes.* La plupart étaient des lettres de personnages titrés plus ou moins célèbres; mais, dans le nombre, s'en trouvaient quatre de Rabelais, des lettres de Bayard, de Dunois, de Talbot, de Triboulet, d'Agnès Sorel, de Charles V, de Charles VIII, de Diane de Poitiers, de Luther, de Calvin, de Louis XII, de François Ier, de François II, de Henri IV, de Charles-Quint, de Brantôme, de Coligny; une pièce avec deux vers de Molière, une lettre de Raphaël, etc., etc. M. Letellier, qui ne s'occupait que de généalogie, vendit toutes ces pièces, en 1846, aux deux experts, MM. Charon et Charavay aîné, et à divers amateurs. Quelques-unes furent annoncées dans des catalogues et produisirent un grand émoi dans le monde autographique. Le collectionneur est jaloux et exclusif : il est toujours disposé à déprécier ce qu'il n'a pas, le plus souvent pour l'avoir à bas prix. Ces *autographes* sont faux! fut le cri presque général. Les lettres de Rabelais surtout devinrent l'objet de vives attaques. Le possesseur de la lettre *unique*, mentionnée plus haut, ne pouvait se résoudre à avouer qu'il n'avait entre les mains qu'une copie; de plus, le bibliophile Jacob, qui avait *découvert* et publié un manuscrit apocryphe du septième chapitre de *Pantagruel*, se trouvait dans l'obligation de reconnaître qu'il s'était trompé, l'écriture dudit manuscrit ne ressemblant en rien à celle des quatre lettres. C'est lui qui ouvrit le feu dans un article du *Bulletin de l'alliance des arts*, du 10 mars 1847. M. Teulet, savant paléographe des Archives de l'empire, avait constaté que l'écriture de ces quatre lettres était en tout conforme à celle des inscriptions de Rabelais à la faculté de Montpellier; il avait démontré, en outre, que leur texte se rapportait parfaitement aux faits contemporains. Le bibliophile Jacob, battu de ce côté, prétendit que l'on s'était servi des historiens du temps pour fabriquer ces lettres : raisonnement sans valeur, car on pourrait en dire autant de toutes les pièces authentiques. Il ajoutait, comme preuve de faux, que l'on trouvait, dans une des lettres, Vincennes pour Vicence, le cardinal de Brindes pour Brindisi : autre mauvaise raison, car il n'y a rien de plus fantasque que la manière dont on orthographiait les noms propres au XVIe siècle. (V. *les Noms propres dans les autographes.*) Passant à Triboulet, il prétendit que le pauvre fou ne savait pas écrire, et il a été démontré que Louis XII lui avait donné un *gouverneur* ou instituteur. Jules Lecomte se mit de la partie. Dans un article de l'*Indépendance belge*, à propos de ces *autographes*, il affirma, avec la légèreté qu'on lui connaissait, que Bayard savait à peine signer son nom, et qu'il était dérisoire de lui attribuer des *autographes.* Cette assertion malencontreuse attira au spirituel feuilletoniste une lettre du baron de Stassart, insérée dans le même journal; il était démontré, d'une manière péremptoire, que Bayard avait écrit des lettres, et même des lettres bien tournées. Une pièce qui souleva aussi un grand orage est celle qui porte deux lignes *autographes* de Molière. Comment vérifier, puisqu'on ne connaît rien autre de la main du grand comique, sinon des signatures? Cette pièce n'a pas de date, mais elle est relative à un fait particulier, la construction de la salle des machines au palais des Tuileries, qui est de 1661; et, par bonheur, il se trouvait, dans le dossier dont elle faisait partie, un acte authentique concernant le même sujet, et qui vint appuyer l'authenticité de l'*autographe.* L'*Amateur d'autographes*, du 1er janvier 1863, contient sur cette question une dissertation fort curieuse. Et le Talbot, lettre *autographe* unique! On le proposa au Musée britannique, qui ne possédait que des signatures du grand capitaine; mais des articles de journaux avaient semé tant de défiance, que les administrateurs de cet établissement refusèrent l'acquisition. Depuis, la lumière s'est faite, et l'authenticité de ces raretés autographiques ne trouve plus de contradicteurs sérieux. Ces détails étaient nécessaires pour montrer où en est la critique en fait d'*autographes.* On pourrait en citer beaucoup d'autres, mais nous nous contenterons d'en ajouter quelques-uns des plus intéressants. Une lettre de Montaigne, la seule que l'on connût alors, fut adjugée à la vente Castellane, en 1834, pour 699 fr. L'acquéreur rendit la lettre comme fausse, se fondant sur ce qu'elle contenait le mot *passe-port*, qui, suivant lui, n'était pas encore en usage du temps de Montaigne. C'était une question d'érudition. L'expert de la vente, M. Jules Fontaine, fit des recherches, et il prouva que Louis XI avait employé le mot passe-port cent vingt ans auparavant, dans ses *Institutions de postes.* La lettre passa dans une vente suivante, et le même amateur l'acheta 30 fr., cette fois comme *fausse*, car il avait même publié, pour en établir la fausseté, une dissertation. Cette pièce est reconnue aujourd'hui comme parfaitement authentique. Autre exemple d'un genre différent. MM. Lalanne et Bordier, auteurs du *Dictionnaire des autographes volés*, rappelant un passage de ce livre, avertissaient, dans la *Correspondance littéraire* du 25 janvier 1864, les administrateurs du Musée britannique, que la lettre de Boileau, en date du 4 mars 1695, que possédait cet établissement, était fausse, l'original se trouvant à la Bibliothèque de la rue Richelieu. D'après des recherches qui ont été faites par le directeur de l'*Amateur d'autographes*, il a été établi que la lettre de la rue Richelieu n'est qu'une minute, et que celle du Musée britannique, également originale et authentique, est la lettre envoyée. Il arrivait souvent, en effet, que Racine, ce grand artiste en style, recopiait ses lettres avant de les expédier. On sait même qu'il fit, pour le gazetier Renaudot, une copie de toutes ses lettres relatives aux guerres du grand roi. Il ne serait donc pas surprenant qu'un jour on trouvât trois exemplaires, aussi authentiques les uns que les autres, des lettres de Racine. Il est donc sage d'examiner sérieusement les *autographes* avant de les déclarer faux.

Les faux *autographes* n'ont donné lieu qu'à un petit nombre de procès. Parmi les plus récents, il faut signaler celui d'un M. Gerstergk, de Weimar, qui avait inondé l'Allemagne de prétendus manuscrits de Schiller. La fille du grand poëte en avait acheté ellemême pour près de 6,000 fr.

Autographes apocryphes. Il ne nous est parvenu aucun autographe de l'antiquité sacrée ou profane, et tous les écrits que l'on a donnés comme tels sont apocryphes. Nous en signalerons quelques-uns.

*Apocryphes sacrés.* Eusèbe de Césarée donne le texte d'une lettre que Jésus-Christ aurait écrite au roi Abgar. Procope parle de cette lettre, et l'empereur grec Lacapène en acquit l'*original* à Edesse, en 940, et le déposa dans une châsse. La précieuse relique disparut lors de la révolution de Constantinople de 1185. Laurent Valla, au XVe siècle, est le premier qui ait attaqué l'authenticité de cette lettre, et qui ait nié l'existence d'Abgar. Un apocryphe plus fameux encore est la lettre de Publius Lentulus, prétendu proconsul de la Judée avant Hérode. Adressée au sénat romain, elle contient un éloge du Christ, et des détails minutieux sur sa physionomie. Elle a été imprimée à profusion, et on la trouve dans toutes nos chaumières, dans tous les cabarets de nos villages. De graves écrivains de notre temps l'ont mise au rang des documents anciens et authentiques; mais M. Feuillet de Conches a démontré, l'histoire à la main, que le personnage de Lentulus est imaginaire, et que sa prétendue lettre, dont les éléments ont été tirés des écrits des Pères de l'Eglise, a paru pour la première fois au milieu du XVIe siècle. Il en est de cet autographe comme des lettres du Christ tombées du ciel après son ascension, des lettres de la Vierge, des vers des sibylles, de celle de Ponce-Pilate sur la vie de Jésus; enfin, comme des lettres du diable, dont Collin de Plancy a donné un *fac-simile* dans son *Dictionnaire infernal.* Sous la Restauration, les missionnaires, paraît-il, faisaient croire aux âmes simples qu'ils entretenaient un commerce épistolaire avec le ciel. On connaît la chanson de Béranger où se trouvent ces deux vers :

Sachez donc que Jésus-Christ
Par la poste nous écrit.

Rangeons aussi dans cette catégorie d'apocryphes la correspondance entre saint Paul et Sénèque, le manuscrit *autographe* de l'Evangile de saint Marc conservé à Venise, et celui de saint Thècle, connu sous le nom de *Codex Alexandrinus*, au Musée britannique.

*Apocryphes profanes.* Parmi les apocryphes grecs, on cite la lettre de Sarpédon le Lycien à Priam, achetée par le consul romain Mutianus, un grand curieux d'autographes en ce temps-là. La critique moderne a fait justice des prétendues lettres du tyran Phalaris, de Thémistocle, de Socrate, d'Euripide, de Diogène le Cynique et de Cratès, etc., rapportées par les auteurs anciens. Saumaise a prouvé que celle de Phérécyde à Thalès, donnée par Diogène Laërce, ne pouvait être authentique. Les lettres adressées à Hippocrate par Artaxerxès, Démocrite et autres, n'ont pas davantage résisté à l'examen des savants. Toutes ces épîtres étaient un artifice littéraire, comme les harangues de Thucydide. Enfin, les lettres amoureuses publiées par le Grec Alciphron sont un roman épistolaire, comme les *Lettres athéniennes*, inventées au dernier siècle par une société de jeunes littérateurs anglais. Les Romains avaient aussi leurs apocryphes. Ils conservaient une lettre autographe de Numa, trouvée sur le mont Janicule, au fond de son tombeau. La vénérable relique, reconnue fausse, fut brûlée. Auguste fit livrer aux flammes dix mille volumes de prédictions suspectes, ne conservant que les *livres sibyllins.* On sait que, par ses ordres, les écrits satiriques de Labiénus eurent le même sort. On ferait un beau chapitre des apocryphes dans les temps modernes; mais nous nous contenterons de signaler quelques-unes des lettres autographes les plus célèbres parmi celles qui ont été reconnues fausses. D'abord, celle de Mme Scarron, plus tard Mme de Maintenon, à Fouquet, et qui aurait été retrouvée dans la *Cassette aux poulets du surintendant*, suivant une copie conservée dans les papiers de Conrart. Elle serait de l'époque où Mme Scarron, devenue veuve, était dans la misère. En voici le texte : « J'ai toujours fui le vice, et naturellement je hais le péché; mais je vous avoue que je hais encore davantage la pauvreté. J'ai reçu de vous dix mille écus; si vous voulez encore en apporter dix mille dans deux jours, je verrai ce que j'aurai à faire. » Et la lettre de Marion Delorme à Cinq-Mars, dans laquelle elle raconte avoir vu Salomon de Caus à Bicêtre, renfermé, comme fou, par ordre de Richelieu, et criant à travers les barreaux qu'il avait trouvé le moyen de faire marcher les voitures à la vapeur. Publiée dans le *Musée des familles*, en 1834, par Henri Berthoud, le fécond romancier, elle fit son chemin : les poëtes, les artistes s'empressèrent d'exploiter un sujet si dramatique, et Salomon de Caus eut une place dans le martyrologe de la science, à côté de Galilée. On a reconnu depuis que c'était une mystification, et Henri Berthoud l'a avoué lui-même. Une des lettres apocryphes les plus célèbres est celle que Marat aurait écrite à l'Espagnol Guzman, au moment où il venait d'être frappé par Charlotte Corday. Le *fac-simile* de cette pièce, dont l'*original* était entre les mains de M. Villenave, a été donné par le trop crédule Dulaure dans ses *Esquisses historiques sur la Révolution française*, et Louis Blanc en a été presque dupe. Depuis la dissertation publiée par M. Louis Combes, dans l'*Amateur d'autographes* du 1er octobre 1862, il n'est plus permis d'accepter cette fameuse pièce comme authentique : il a prouvé sans réplique que Marat n'avait pu l'écrire, ayant expiré immédiatement après avoir reçu le coup mortel. Il faut ajouter que l'écriture de Marat n'est même pas imitée dans cette pièce, probablement fabriquée par Villenave. Mentionnons, en terminant, la *Correspondance de Louis XVI*, qui parut en 1803, en 2 vol. in-8°. Elle a été réimprimée en 1862, et pourtant on savait déjà qu'elle était l'œuvre d'Héléna Williams, qui l'avait composée de toutes pièces.

Autographes singuliers et curieux. La liste en pourrait être longue et fournirait plus d'un trait à l'histoire de la sottise humaine. On n'imagine pas l'incroyable amas de faits bizarres, de particularités étranges et d'inepties, entremêlés de quelques curiosités, qu'on aurait à énumérer. Le lecteur en serait certainement accablé, et nous devons nous borner à quelques traits, qui figureront ici uniquement pour qu'on n'accuse point cette monographie des *autographes* d'être incomplète.

Parmi les pièces à classer dans cette série, il en est de très-réelles, dont on a fait collection, et d'autres qui sont entièrement fictives ou supposées. Citons notamment cette lettre appartenant au cabinet d'un Italien, collectionneur exclusif d'*autographes* de criminels, et qui la croit signée par le galérien vertueux dont saint Vincent de Paul prit les fers. Ne lui dites pas que cette historiette est une pure légende; vous le mettriez au désespoir. Un autre curieux possède un immense recueil de pétitions ridicules; un troisième a rassemblé une volumineuse collection de lettres d'amour écrites par des don Juans et des Vénus du ruisseau. Pour les lettres et les écrits de fous, il y a concurrence, et l'on en connaît plusieurs collections. Mais voici qui dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Un maniaque, et ici M. Feuillet de Conches nous servira d'autorité, un maniaque « a moissonné en plein vent, dans ces solitudes où nul ne glanera, les plus singuliers *autographes dorés*, et son nez fin a su faire les choix les plus piquants. Ce sont, à côté de mazarinades, de billets de la banque de Law, d'assignats, de mandats, de pamphlets (choses qui ont au moins leur intérêt, ajouterons-nous); ce sont des factures non acquittées, des demandes de places, de fausses confidences, des promesses de legs, des secrets éventés, des vers sans mesure, des projets de finances et des myriades de lettres d'amour. Ce curieux singulier, à l'existence duquel je n'aurais pas cru, si je n'eusse vu de mes yeux ses albums, dont la collection se composait de cinq volumes reliés en maroquin couleur La Vallière, y a mis pour épigraphes le vers connu de Martial (*Epigr.* XII, p. 61, v. 10), le mot non moins célèbre que Catulle, oubliant un instant sa délicatesse de style, s'est permis sur les *Annales de Volsius* (Catulle, *Carm.* XXXVI), et je ne sais plus quel vers de Gros-René à Marinette dans le *Dépit amoureux* de Molière.

« Il eût pu se borner à y mettre le mot de Cambronne, récemment réhabilité par V. Hugo. » (Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux.*)

Ajoutons une indiscrétion. Ce curieux, qui semble inspiré par la muse du grotesque, est M. Sudreau de la R.

Terminons par une anecdote très-peu connue. Piron, flânant un jour dans Paris à la recherche d'un quatrain égrillard, se sentit tout à coup pressé par un *besoin extrême.* Il entre dans une allée obscure, escalade les cinq étages, et ouvre une de ces portes qui ne se ferment qu'à l'intérieur... Quoique les *lieux* se prêtassent peu à la poésie, Piron, cédant à une inspiration soudaine, tire de sa poche un feuillet immaculé, puis, au moyen d'un pain à cacheter improvisé, il colle sur le mur cet *autographe*, où son successeur au trône put lire les quatre vers suivants :

Dans un besoin extrême,
Je défie au plus amoureux
De ne pas préférer ces lieux
A la beauté qu'il aime.

A la vente de la riche collection du baron de Trémont, en décembre 1852, collection qui renfermait un si grand nombre de belles pièces, et dont le catalogue (publié par l'expert Laverdet) contient la matière de 2 vol. in-8°, figuraient, sous le nom d'*autographes comiques*, quelques lots de ces épîtres étranges, herbes folles dans des parterres de roses et de lis. C'est un pauvre fou qui félicite Auber sur son opéra de la *Muette*, et qui se croit et signe *Napoléon II, roi de Rome;* c'est un soldat de la grande armée qui raconte à sa manière la bataille d'Iéna; c'est un pâtissier de Chartres qui se livre aux divagations les plus bizarres sur la pâtisserie, la littérature, la mort de son père, la philosophie, etc.; c'est le maire d'une commune de Maine-et-Loire, qui, dans une lettre à son préfet (1821), donne un compte rendu naïf, technique et détaillé d'un viol commis dans son endroit... Mais il faut en passer, et des meilleurs, nous voulons dire des plus grotesques.

Parmi les *autographes* ou bizarres ou curieux qui passent de temps à autre sur les tables de vente, il faut signaler aussi les lettres du régicide Fieschi, aussi étranges par la barbarie du style et de l'orthographe que par le ton comiquement prétentieux du personnage, qui pose prématurément devant la postérité; et les épîtres égrillardes de la Duthé, danseuse et courtisane de la fin du dernier siècle, parmi lesquelles nous citerons seulement celle qu'elle écrivait à Perregaux, quelques jours après son arrivée à Londres (1786), et où nous copions le passage suivant : « Ce que vous nalé pas croire, c'est que je suis viairge depuis que jai quitté Douvres; c'est là ou jai quitté Byng, et je suis arrivez à Londre seul avec Manon et mais gens. Malgré toute la foule de courtissan, je suis très-sage, je vous jure, et ne veux prendre personne jusqua nouvelle ordre... »; et les lettres pittoresques et spirituellement débraillées de Sophie Arnould, celle, par exemple, du 1er pluviôse an VIII, où elle se plaint de la misère où elle est tombée et où elle sollicite des secours du gouvernement, par ces singuliers motifs qu'elle est devenue *trop vieille pour l'amour et trop jeune encore pour la mort*, et qu'il est bien *cruel, après avoir allumé tant de feux, de n'avoir pas de quoi brûler un fagot dans la cheminée.* Cela est écrit à un ministre, à Lucien Bonaparte. Et cette longue lettre de l'abbé Dulaurens, l'auteur du *Compère Mathieu*, où se lisent des passages comme celui-ci : « ... Vous avez une jolie maîtresse, cela élève sérieusement le cœur à l'Eternel. Profitez du saint temps des œufs rouges pour doubler, tripler vos stations. Une belle fille est une échelle moins mystérieuse, mais plus jolie que l'échelle de Jacob : élevons nos cœurs à l'Eternel... » Cette pièce a été vendue 116 fr. dans une vente publique en 1859. Et cette lettre de Joséphine Beauharnais, écrite à Vadier, conventionnel et membre du comité du sûreté générale, datée du 28 nivôse an II, et où nous relevons ce passage : « Mon ménage est un ménage républicain; avant la Révolution, mes enfants n'étaient pas distingués des sans-culottes, et j'espère qu'ils seront dignes de la République. Je t'écris avec franchise, en sans-culotte montagnarde... » (Pièce vendue 450 fr. en 1860.) Et cette supplique de la princesse de Bourbon-Condé, qui sollicite la grâce de rentrer en France : « Ah! sire, ne me refusez pas cette grâce, *au nom de l'auguste enfant qui vient de mettre le comble à votre félicité...* » C'est la mère du duc d'Enghien qui écrit cela à Napoléon Ier. Cette pièce, entièrement autographe, faisait partie de la magnifique collection Lajarriette, vendue en 1860. Et cette fameuse lettre du célèbre pamphlétaire royaliste Peltier, où il raconte que le roi a fait un gros p... en plein conseil des ministres. Et cette autre de Gallais, historien et publiciste royaliste, où il nous apprend que le même prince (Louis XVIII) *se porte bien, et continue à manger ses quinze côtelettes à son déjeuner* (du cabinet de M. Gabriel Charavay). Voilà de ces petits détails bien capables d'ajouter au prestige de la majesté royale. Et cette épître naïve d'une jeune Nantaise à Robespierre (saisie dans les papiers de celui-ci), où elle lui confie qu'elle est amoureuse de lui : « ... Tu es ma divinité suprême, et je n'en connais d'autres sur la terre que toi... Je te fais le serment, si tu es aussi libre que moi, de m'unir à toi pour la vie. Je t'offre pour dot les vraies qualités d'une bonne républicaine, 40,000 livres de rentes, etc. » Et ces myriades de lettres de prêtres abjurant le catholicisme, en l'an II, et s'accusant avec apparat de n'avoir été jusqu'alors que de vils charlatans. Et cette épître de Louis XIII à Richelieu (vendue 290 fr. à la vente Lajarriette), où le roi de France parle à l'Eminence rouge dans les termes de la plus basse humilité. Parlons aussi, mais en glissant rapidement, des missives de Charles Nodier, toujours besoigneux, demandant toujours de l'argent, notamment au banquier Laffitte, qui lui en *prêta* beaucoup. Le charmant écrivain était fort inventif et ingénieux en ces sortes de requêtes, et il poussait la plaisanterie jusqu'à menacer tragiquement de se suicider. Si cette grasse pauvreté, nourrie à plusieurs services, n'excite que peu d'intérêt, il n'en est pas de même de ce billet navrant où un lexicographe distingué, Napoléon Landais, supplie le baron de Trémont de lui accorder un secours immédiat pour donner du pain à sa femme, *ne fût-ce que deux francs, ne fût-ce que cinquante centimes...* Voilà dans quel abîme de misère était tombé à la fin de sa vie un homme de mérite dont les travaux avaient enrichi les libraires.

Mais passons sur ces tristes détails.

Lisons plutôt ce curieux passage d'une lettre de Thérèse Levasseur, veuve de J.-J. Rousseau, et adressée à M. de Girardin, à Ermenonville, en l'an II. Nous en conservons avec soin l'orthographe : « ... Rien ne me surprends plus de votre parts; que vous vouliez que les petits cousin de mon mary puisse eriter d'un bien que mon mary a travailler à la seure de son front pour sa veuve, sa nest point un bien de patrie moine, cest un bien qui apartient a moymeme... je montreret mais lette de Genève a la convention nationale ou je suis connue et respectée, je suis la veuve de J. J. Rousseau pour la vie je n'en departires jamais... Jes asses perdue de mon chere mary sans que lon me frusque mon bien tant que par les manusquerie que la musique et que les conffession que je vous et mis entre les mains et que vous les me renier aujourd'huy et qui était écrie avec de lencre de la Chine avec une plume de corbeaux vous ne pourez pas me les disputer quand nous seront vis a vis de bien des citoien... »

Qui se souvient de Nina Lassave, la maîtresse de Fieschi? Ses *autographes* se collectionnent, et se vendent plus cher que ceux de V. Hugo, de Lamartine et de Chateaubriand. En voici un qui a monté à 9 fr. 50 c. à la vente Trémont. C'est une épître fort tendre où elle annonce à son gracieux ami que MM. les pairs ont fait une souscription en sa faveur. (On se demande quel intérêt MM. les pairs pouvaient prendre à cette drôlesse.) « C'est encore à toi, dit-elle, que je le doit; combien d'autre a ta place ne ce serais occupé que de lui. Le moment le plus pénible est passé, va, j'espere pour toi, tu fait ton devoir, il est toujours temps de revenir dans la bonne voie... Adieu, mon pauvre ami, peut-etre nous revairons nous dans un temps plus heureux... »

Mentionnons encore une lettre de la duchesse de Châteauroux, maîtresse de Louis XV et de beaucoup de simples mortels, lettre qu'elle écrivait à son amant, le maréchal de Richelieu, et dont les détails caractéristiques nous édifient sur les mœurs du temps : « ... J'ai montré au roi vos lettres, qui l'ont diverti; il m'a assuré qu'il n'avait point dit à Mme de Mailly que ce fût vous qui aviez mené l'*affaire*, mais simplement qu'il vous avait dit le fait, et que vous l'aviez accompagné chez moi. Vous sentez bien que l'on fera bien des contes; vous n'avez qu'à toujours soutenir que vous n'en avez rien su que quand *cela* a été fort avancé... Sûrement Meuse vous aura mandé la peine que j'ai eue à faire déguerpir Mme de Mailly... Vous croyez peut-être que c'est une affaire finie? Point du tout; c'est qu'il (le roi) est outré de douleur, et qu'il ne m'écrit pas une lettre qu'il ne m'en parle et qu'il ne me demande de la faire revenir, et qu'il *ne l'approchera pas*, mais qu'il me demande de la voir quelquefois... Comme il me conviendrait fort peu qu'elle fût ici, *je compte tenir bon. Comme je n'ai pas pris d'engagement*, il décidera entre elle et moi... Tant que le cardinal (Fleury) vivra, je ne ferai rien de ce que je voudrai. Cela m'a donné envie de mettre ce *vieux coquin* dans mes intérêts... Ceci mérite réflexion... Vous pensez bien que tout le monde est en l'air et qu'on a les yeux sur le roi et sur moi... Pour la reine, vous imaginez bien qu'elle me fait une *mine de chien;* c'est le droit du jeu... Il vous a mandé que l'*affaire était finie entre nous...* Il est vrai que, quand il vous a écrit, il comptait que ce serait *pour le soir;* mais j'ai apporté *quelques difficultés à l'exécution*, dont je ne me repens pas... »

On sait que Mme de Châteauroux était la propre sœur de Mme de Mailly. Cette lettre a été vendue 100 fr. à la vente Alex. Martin, 1842.

On peut citer encore parmi les *autographes* curieux les lettres que les empereurs de la Chine écrivaient aux démons en de certaines circonstances. Cette coutume avait été imaginée par Tsin-Tche-Hoang-Ti, le même qui fit construire la grande muraille. Ces lettres étaient tracées sur la soie, enfermées dans un étui d'or, contenu lui-même dans une boîte de jade, et enterrées sur une haute montagne, où une garde nombreuse veillait nuit et jour. Ce genre d'*autographes* mystérieux se nommait *foung-chan.* L'usage s'en est maintenu presque jusqu'à nos jours.

Mais nous n'en finirions point si nous voulions seulement noter une faible partie des curiosités et des excentricités autographiques. Signalons, en terminant, les boutades plaisantes et spirituelles qu'on trouve dans la plupart des lettres de Piron, les plaisanteries fort salées de son amie Mlle Quinault, les amusantes saillies de Charlet et de l'acteur Achard, les piquantes épîtres de Mlle Déjazet, et enfin les crudités révolutionnaires de la correspondance de certains représentants en mission à l'époque de la Terreur.

Autographes sur les murailles. Sous ce titre, nous rangeons ces inscriptions à la main tracées sur les murailles, les monuments, etc., et qui pourraient former une branche de l'épigraphie, car toutes ne sont pas burlesques; il en est même de fort tragiques. De tout temps, la manie d'écrire, de signer son nom, d'exprimer ses idées ou ses prétentions poétiques ou philosophiques s'est exercée sur les murs, sur les rochers, sur les tombeaux, etc. Nous ne rappellerons ici qu'en passant Apollonius Dyscole, réduit par la pauvreté à écrire ses ouvrages sur des tessons; Cléanthe le Stoïcien, se servant, pour la même raison, d'omoplates de bœufs, ainsi que ces reçus écrits sur des fragments de poterie par des soldats romains pour leur salaire en denrées, et dont on a retrouvé de curieux spécimens, avec d'autres inscriptions également sur des tessons.

Les nécropoles de l'ancienne Egypte et certaines statues sont couvertes de signatures, que souvent accompagnent quelques lignes de vers ou de prose. Parmi ces signatures, on en a retrouvé de princes, de princesses, de préfets romains, de chefs de légions, etc. Les sphinx, les pyramides, portent encore les traces du passage de voyageurs de tous les temps et de tous les pays. Delille, voyageant avec le comte de Choiseul-Gouffier, fut émerveillé de retrouver, tracé sur la grande pyramide, son fameux vers :

Leur masse indestructible a fatigué le temps.

Le Sérapeum de Memphis, la statue vocale de Memnon, à Thèbes, sont également couverts de ces inscriptions, écrites à la main ou gravées grossièrement avec la pointe d'un stylet. Ici, les modernes se mêlent ou se superposent aux anciens, et au milieu des caractères grecs et latins, à côté de la signature de Numonius Vala (peut-être l'ami d'Horace), le voyageur peut lire des notes comme celle-ci, gravée sommairement à la pointe de la baïonnette sur le monolithe brisé de Memnon :

*Pierre Giroux, le grand vainqueur, grenadier de la deuxième demi-brigade, division Desaix, passant par Thèbes, le 7 messidor an VII, pour se rendre aux cataractes du Nil.*

Beaucoup d'autres inscriptions datant de notre expédition d'Egypte se lisent encore sur les antiques constructions de Thèbes, à Karnac, à Louqsor, etc., sans compter les inscriptions officielles et commémoratives, qui sont l'œuvre des sculpteurs.

Dans les défilés rocailleux de la péninsul du Sinaï, on trouve aussi des noms, des grif fonnages, comme en laissent partout les voyageurs; des bienvenues et salutations de pèlerins, en latin et en grec, qui remontent pour la plupart à l'époque du premier empire byzantin.

Dans l'antiquité, et à Rome même, les murs et les colonnes étaient comme de petites affiches à l'usage de tous : « Esclave, dit Properce, qui a perdu ses tablettes, cours vite inscrire sur quelque colonne la récompense que je propose, et n'oublie pas d'ajouter que ton maître habite aux Esquilies. » (Properce, *Elégies*, III, 23.)

Il existe en ce genre des *autographes* uniques préservés du contact de l'air depuis près de deux mille ans, et qui apparaissent aujourd'hui à la lumière aussi frais que s'ils avaient été tracés hier. Ce sont les *graffiti* de Pompeïa, la ville gréco-romaine, submergée en pleine vie sous les cendres du Vésuve.

Ce sont d'abord des inscriptions électorales, les vœux des électeurs pour les élections municipales, tracés en grands caractères, au pinceau, comme chez nous on placarde les affiches électorales. Ce sont les pêcheurs qui annoncent faire choix de C. Cuspius pour édile; c'est Licinius qui demande Julius Polybe; ce sont les femmes mêmes qui mêlent leurs vœux aux suffrages des citoyens : une certaine Fortunata tient pour Marcellus :

*Marcellum*
*Fortunata cupit.*

Ce sont des passants qui griffonnent des citations de Virgile, d'Ovide, de Properce; un laniste qui annonce des combats de gladiateurs, un cabaretier ou un charlatan qui donne son adresse, un plaisant qui charbonne une caricature, un libertin qui trace des croquis obscènes, un spectateur qui écrit *place gardée* sur un banc du cirque, comme chez nous on laisse son chapeau ou son mouchoir quand on sort à l'entr'acte; des amoureux qui expriment leurs vœux ou leurs prières au charbon ou à la craie rouge; c'est *Nonia* qui écrit : *J'envoie un baiser à mon cher Pagurus*, et qui signe bravement son nom. Aveux, brouilles, réconciliations, joies, espérances, regrets, médisances, calomnies, toute la chronique de la cité s'étale sur la muraille : le papier..... nous voulons dire le plâtre et la pierre, souffrent tout. Un mari fidèle vient faire opposition à ce débordement, et il écrit bravement et naïvement qu'il est *amoureux de sa femme.* Ceci se passait l'an 79 av. J.-C. Sur la muraille d'un cabaret, un buveur écrit : « *Comme il fait soif ici!* » *Hic valde sitit!* Dans l'intérieur des maisons, la matrone a résumé sur le mur la tâche quotidienne des esclaves fileuses. Parmi les caricatures, il en est une qu'on retrouve partout, c'est celle d'un certain Peregrinus, au front ironiquement couronné de lauriers et dont le nez immense égaye toutes les murailles. C'est ainsi que, de nos jours, on a vu certains personnages, victimes de charges d'ateliers acquérir une renommée grotesque, comme Bouginier, par exemple, élève du peintre Drolling, et dont le nez colossal, charbonné par de cruels condisciples, s'épanouit dans tout Paris d'abord, puis dans toute l'Europe, et enfin étala son galbe énorme jusque sur les pyramides et la grande muraille de la Chine; il fut même sculpté en têtes de cannes, en jouets et agencé dans les ornements des frises et des chapiteaux. Qui ne se souvient aussi du nez phénoménal de l'illustre d'Argout, et de la fameuse *poire* symbolisant le roi Louis-Philippe, et de l'infortuné Crédeville, honnête artiste que ses camarades, uniquement pour faire une bonne charge, une *scie*, imaginèrent de signaler dans le monde entier à la vigilance de la gendarmerie, en écrivant sur toutes les murailles du globe, à la pierre rouge : *Crédeville, voleur.* Pas un de ces spirituels mystificateurs n'oubliait dans ses voyages de remplir cette sainte obligation.

Pour revenir à l'antiquité, on retrouve aussi des inscriptions autographiques dans les catacombes de Rome et de Naples et dans un grand nombre d'autres endroits. Des fouilles exécutées il y a quelques années à Rome ont mis en lumière une chambre enfouie sous des constructions superposées, et où le père Garucci, jésuite, a découvert un des plus curieux *graffiti* que l'archéologie ait eu à recueillir. C'est une caricature païenne du crucifiement de Jésus-Christ, où l'on voit un homme en adoration devant une croix, à laquelle est attaché un corps humain à tête d'âne. Au-dessus est cette légende en grec : *Alexamène adore Dieu.* Et, pour qu'il n'y ait point d'équivoque, le dessinateur a placé à côté de la figure l'Y, monogramme latin du Christ.

Ce mode de publicité par les murailles a